



F S S P X



Pour qu'Il Règne

La congrégation des Sœurs de la
Fraternité Saint-Pie X fête ses 50 ans

Don de soi et vocation Religieuse

L'évêque exorciste, saint patron des villes de
Lobbes et Binche : la vie de saint Ursmer
(644-713)

Le bienheureux Charles le Bon, comte de Flandre
(1084-1127), un modèle de prince chrétien

« Soyez parfait comme
votre Père céleste est parfait »



Mensuel – Avril 2024
Numéro 164

Éditeur :
Abbé Michel Poinset de Sivry
Rue de la Concorde, 37
1050 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 550 00 20

Les articles de notre bulletin
paraissent sous la responsabilité
de leurs auteurs.

Courriel : info@fsspx.be
Site : www.fsspx.be

Sommaire

Editorial	4
Vie spirituelle : Don de soi et vocation Religieuse Abbé Vianney de Champeaux	5
Dossier : La congrégation des Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X fête ses 50 ans Les soeurs	7
Histoires : L'évêque exorciste, saint patron des villes de Lobbes et Binche : la vie de saint Ursmer (644-713) Le bienheureux Charles le Bon, comte de Flandre (1084-1127), un modèle de prince chrétien Patrick Martin, Historien	11
Vie du prieuré : Chronique Dates à retenir	15

Pour qu'Il Règne

Versements et soutien financier :
Veuillez procéder par virements bancaires à :
"Fraternité Saint-Pie X"
et effectuer vos virements au profit du compte :
ASBL Fraternité Saint-Pie X
BIC : GEBABEBB
IBAN BE20 0016 9750 5656

Ou par chèques au nom de:
"Fraternité Saint-Pie X"

Prix : 2 €
Abonnement normal :
50 € (10 numéros + frais d'envoi)
Abonnement de soutien : 75 €

Éditorial



En 1974, Monseigneur Lefebvre fonde la congrégation des Sœurs de la Fraternité Saint Pie-X. Il en rédige les constitutions et Mère Marie-Gabriel, sœur cadette de Monseigneur Lefebvre, devient supérieure de la nouvelle communauté. Le 22 septembre 1974, jour de la première cérémonie de prise d'habit, marque la naissance de cette famille religieuse.

Nous fêtons donc cette année le cinquantième anniversaire de cette magnifique congrégation qui aide tant l'apostolat des prêtres de la Fraternité dans le monde entier. Notre district a d'ailleurs la joie de bénéficier de la présence de ces religieuses au prieuré de Bruxelles. En quoi consiste leur vocation ? Nos chères sœurs subviennent aux nécessités matérielles de la vie quotidienne du prieuré, elles enseignent à l'école paroissiale et donnent des cours de catéchisme. Elles visitent les malades et assistent les personnes âgées. Elles chantent certaines messes et l'office divin à la chapelle. Elles prient ainsi pour toute notre communauté. C'est un grand soutien pour le sacerdoce et pour les fidèles.

Cet anniversaire est l'occasion de mettre à l'honneur la vie religieuse qui attire tant de grâces à la Sainte Église. Dans notre monde apostat et laïcisé, les vœux de religion apparaissent comme une folie. Comment en effet accepter de vivre avec de telles contraintes : pauvreté, chasteté et obéissance ? Comment embrasser un état de vie qui paraît si austère et si dur ? La vie n'est-elle pas trop courte pour se priver de certains plaisirs raisonnables, notamment la vie familiale ?

Si nous voulons comprendre ce qui engage certaines personnes dans la vie religieuse, regardons à qui elles vouent leur vie, à qui elle s'unissent par la profession des saints vœux : Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cet époux est si bon, si puissant et si saint que certaines âmes s'attachent à Lui pour l'éternité. C'est un véritable lien sponsal qui lie la religieuse à son époux. Par les vœux, la religieuse ne fait plus qu'un avec Notre-Seigneur. À son imitation, elle embrasse une vie parfaite, la vie des conseils évangéliques : pauvreté, chasteté et obéissance. Ces conseils sont une réponse très nette à la triple concupiscence : concupiscence des yeux, concupiscence de la chair et orgueil de la vie.

Examinons de plus près ces trois vœux.

Le vœu de pauvreté attache la religieuse à l'essentiel, au seul bien qui peut véritablement l'enrichir de sa grâce et de ses dons et qu'il faut rechercher sans cesse : Dieu. « Qui renonce de plein gré à tout le créé, pour se contenter de l'Unique, ne proclame-t-il pas, à la face du monde matérialiste et jouisseur, que Dieu est le seul être qui compte et qui vaille être cherché ? » écrit le Père Colin. La chasteté garde le cœur de la religieuse dans une pureté parfaite qui l'assimile à Dieu, être absolument pur, à la Vierge Marie, aux anges mêmes. Un cœur chaste est un cœur qui n'est pas partagé. C'est un cœur qui se consacre véritablement au service de l'époux. C'est un cœur duquel naît un amour fécond qui engendre de nombreuses âmes à la grâce. « Par son vœu d'obéissance, la religieuse rend hommage au domaine universel et à l'autorité suprême du Créateur. Au milieu d'une société moderne laïque, athée, férue d'indépendance, à l'esprit révolutionnaire, sans Dieu ni maître, il était bon que des croyants se lèvent, pour protester contre de telles hérésies blasphématoires et affirmer, par toute une vie de libre servitude, les droits imprescriptibles de Dieu sur l'humanité », écrit encore le Père Colin. La religieuse s'assimile à son époux en immolant sa volonté à celle de Dieu, telle qu'elle apparaît à travers la règle et les constitutions de la congrégation. Elle renonce à l'exercice de sa volonté propre pour accomplir plus parfaitement celle de Dieu. La sainteté est là, dans cette adéquation parfaite entre la volonté de Dieu et celle de l'âme. Par le vœu d'obéissance, s'accomplit cette parole de l'époux : « Soyez parfait comme votre Père céleste est parfait ». Le vœu d'obéissance nous fait goûter la véritable liberté, celle des enfants de Dieu. Elle nous fait atteindre cette sainte indifférence aux biens pour posséder l'unique nécessaire, Dieu seul.

Prions bien pour nos chères religieuses de la Fraternité et plus particulièrement pour celles de notre district. Demandons à Dieu de nombreuses vocations religieuses afin que cette congrégation s'enrichisse de nombreuses épouses au service du sacerdoce et de la Sainte Église. Et la face de la terre sera renouvelée ! □

Que saint Joseph vous bénisse !



Don de soi et vocation Religieuse



Abbé Vianney de Champeaux

Savoir se donner, payer de sa personne, s'investir durablement... Autant d'expressions qui font peur, car elles semblent représenter une restriction de notre liberté. Choisir c'est renoncer, et parfois se renoncer.

Cette citation de l'Évangile, appuyée sur l'observation de ce qui se passe dans la nature, nous prouve que le renoncement porte du fruit : « Si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il reste seul ; mais s'il meurt, il donne beaucoup de fruit. Celui qui aime sa vie la perd ; celui qui s'en détache en ce monde la garde pour la vie éternelle. » (Jean 12, 24-26.)

Ce renoncement est même nécessaire puisqu'à notre mort, si nous ne sommes pas parfaitement unis à Dieu, il faudra purifier notre âme par un passage plus ou moins long au purgatoire, avant de Le posséder pour l'éternité. Si nous n'aimons pas du tout Dieu, et que notre attachement au péché est grave, alors ce sera l'enfer, où notre âme sera entièrement livrée au Malin pour l'éternité.

Il est à remarquer dans la destinée de notre âme qu'il n'y a pas de demi-mesure, de zone entre-deux où nous pourrions choisir un peu de Dieu et un peu de notre volonté, pour rester libres. Non, soit nous serons livrés entièrement à Dieu, soit nous en serons radicalement éloignés.

Notre vie sur la terre est en fait une préparation à cette vie de l'au-delà, en nous donnant dans notre travail, dans nos activités, dans nos entreprises, en nous donnant le mieux possible dans l'état de vie que le bon Dieu nous a choisi. Les parents se doivent par exemple de se donner entièrement à leurs enfants, pour les orienter dès le plus jeune âge vers Notre-Seigneur et leur procurer une solide éducation. Ceux qui n'ont pas la grâce d'être parents doivent se donner à d'autres œuvres, dans lesquelles ils s'oublient pour être tout à Dieu représenté dans ses créatures. C'est ainsi que l'on rend à Dieu ce devoir de justice qui consiste dans le retour le plus parfait possible



Vie spirituelle : Don de soi et vocation Religieuse

de la créature au Créateur, retour qui se fait par la prière, et en agissant conformément à la volonté de Dieu.

Il est alors évident que l'état de vie le plus parfait sera celui dans lequel l'homme se donne directement à Dieu, et non à des créatures, se consacrant totalement à Dieu, allant jusqu'à se priver de certains plaisirs légitimes liés à la possession de biens, à la fondation d'une famille, à la liberté d'action.

Cet état de vie demande initialement beaucoup de générosité : il s'agit de se détacher de ce qui plaît à nos sens pour s'attacher à quelque chose qui nous dépasse. Mais pour une âme ayant grandi dans la piété et la crainte de Dieu, pour une âme qui a suffisamment considéré les mystères divins, cela est naturel.

« C'est ce désir d'offrir sa vie, de la mettre à la disposition de Notre-Seigneur pour aider à parfaire l'œuvre de la rédemption, de quelque manière que ce soit, qui est un premier signe de l'appel de Dieu, si par ailleurs les dispositions de l'esprit et du cœur sont présentes [...]. La vocation n'est pas le fait d'un appel miraculeux ou extraordinaire, mais **l'épanouissement d'une âme chrétienne** qui s'attache à son Créateur et Sauveur Jésus-Christ d'un amour exclusif, et partage sa soif de sauver les âmes » (Mgr Lefebvre)

Au jeune lévite qui se présente à la porte du monastère bénédictin, on demande : « Pourquoi venez-vous au monastère ? ». Il est alors prévu qu'il réponde : « pour chercher Dieu ». Il entre alors dans la clôture du monastère, se séparant de sa famille, de ses biens, de tous les désirs et ambitions qu'il aurait pu avoir. Il se sépare du monde pour chercher Dieu, pour trouver Dieu dans le silence du cloître.

Derrière ces murs, le religieux se consacre à la prière, et au travail. Mais ces deux actes ne doivent faire qu'un finalement. Le travail devient prière, comme toute action posée par amour de Dieu.

Une fois au séminaire, au monastère, au couvent, l'âme religieuse fait vœu de travailler chaque jour à devenir parfait. Comment ? Tout simplement en se donnant au règlement, en mettant de côté ses désirs, ses volontés, en respectant les vœux de pauvreté, de chasteté, et d'obéissance. Ce respect du règlement qu'elle s'est volontairement imposée est une marque d'amour de Dieu.

Si tous les hommes ne peuvent pas entrer en religion, tous doivent cependant se donner à Dieu, tendre à devenir parfait, à s'identifier à Dieu déjà ici-bas. Notre-Seigneur, après sa mort, a voulu que des hommes le représentent pour donner les sacrements : c'est le rôle des prêtres. Notre Seigneur a également voulu que des hommes montrent l'exemple d'une vie sainte. C'est ce que font les religieux dans leur couvent en cherchant à s'identifier à leur divin modèle. Le religieux fait tout pour Dieu, se centre entièrement sur Dieu. Chaque petite action, aussi humble soit elle, est faite en l'honneur de Dieu.

Imitons-ces générations de saints religieux ! Dès l'aurore, offrons notre journée à Dieu, et cherchons à accomplir notre devoir d'état de manière que Dieu en soit honoré toute notre journée !

Prions pour que Dieu suscite de nombreuses âmes qui se donnent totalement à lui !

Seigneur, donnez-nous des prêtres !

Seigneur, donnez-nous de saints prêtres !

Seigneur, donnez-nous beaucoup de saints prêtres !

Seigneur, donnez-nous beaucoup de saintes vocations religieuses ! ☐



La congrégation des Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X fête ses 50 ans

Les soeurs



Voici un peu plus de 50 ans, à Melbourne en Australie, une jeune fille s'approche de Monseigneur Lefebvre : « *Monseigneur, je désirerais me joindre à la congrégation des Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X...* » Surprise de Monseigneur : des Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X, il n'en existe pas encore ! Cependant, l'idée d'une telle congrégation ne lui est pas étrangère. Déjà, en 1970, il notait dans les statuts de la Fraternité : « *Les membres non-prêtres et les religieuses, lorsque la Providence les suscitera, apporteront aussi leur concours à la vitalité et à la ferveur de cette communauté.* »

En ceci comme en toute entreprise, Monseigneur n'a pas voulu devancer la Providence ; il a attendu l'heure de Dieu. A-t-elle sonné ?

L'obstacle de la langue se prêtant aux quiproquos, Monseigneur a la surprise subséquente de voir arriver à Écône deux aspirantes anglophones, à l'automne 1973... Rien n'est encore organisé ! À qui confier leur formation ? Tandis qu'elles vont

passer quelques mois à Pontcallec afin d'apprendre le français, Monseigneur cherche pour elles une mère qui puisse transmettre à la future congrégation la vie religieuse traditionnelle, selon l'esprit de l'Église. Il se tourne vers sa propre sœur, Sœur Marie Gabriel, de la congrégation du Saint-Esprit. Agée de 64 ans, elle a acquis une vaste expérience au cours de ses 44 années de vie religieuse missionnaire. Longtemps supérieure, assistante générale de sa congrégation, elle a le sens des âmes. De plus, elle est animée du même amour de l'Église que son frère Marcel ; comme lui, elle souffre de la crise qui fait de si prompts ravages dans les paroisses, les missions, les communautés religieuses - sa propre congrégation est en train de se rallier à l'aggiornamento. Mais elle aime profondément sa famille religieuse, et s'en éloigner, même pour le bien de l'Église, lui est un très grand sacrifice. Cependant, elle y consent de tout son cœur généreux, et, avec l'approbation de ses supérieures, vient se mettre à la disposition de son frère.



Grâce à son concours, dès février 1974, Monseigneur peut tracer les lignes suivantes dans la Lettre aux Amis et Bienfaiteurs : « *Pendant que la Fraternité des prêtres et des frères se développe, la Fraternité des Sœurs prend, elle aussi, un bon départ. Les religieuses seront des auxiliaires des prêtres dans tous les ministères demandés à la Fraternité sacerdotale. Comme la Mère de Jésus a surtout participé par sa compassion à l'œuvre sacerdotale de Notre-Seigneur mourant sur la croix pour la rédemption des âmes, ainsi, les Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X auront une dévotion particulière pour le Sacrifice de la Messe et pour la Victime eucharistique et s'associeront à la présence de Marie Corédemptrice. C'est pourquoi, en plus des exercices ordinaires de piété, elles auront habituellement une heure ou deux demi-heures auprès de Jésus-Hostie dans la journée.* »



Quel est ce bon départ dont parle Monseigneur ? Dans la pensée de notre Fondateur, la place de la congrégation des Sœurs est bien claire, et il a presque achevé d'en rédiger les Constitutions. De son côté, Mère Marie Gabriel se rend à Albano, près de Rome, pour y préparer la maison à servir de noviciat. Au mois de septembre, le petit noyau des premières aspirantes se regroupe à Écône, et le 22 septembre 1974, la prise d'habit de la première postulante marque la naissance de la congrégation.

Destinées à être « *auxiliaires des prêtres dans tous les ministères demandés à la Fraternité sacerdotale* », les jeunes Sœurs ont beaucoup à apprendre ! Monseigneur et Mère Marie Gabriel veillent à ce que soit reçue au noviciat une formation solide et vaste, toute centrée autour du caractère propre de la Fraternité : le saint Sacrifice de la Messe, avec « *tout ce qu'il signifie, tout ce qui en découle et tout ce qui en est le complément.* » Par conséquent, études doctrinales, cours de spiritualité, d'histoire de l'Église, d'Écriture Sainte, de chant grégorien ; formation aux diverses charges qui permettront d'aider efficacement les prêtres en priéré : sacristie,

couture, confection d'ornements, sans oublier les tâches cachées que remplit Marie au service de Jésus : cuisine, lingerie, entretien de maison...

Auxiliaires, elles le sont dans les domaines matériels, mais plus encore au spirituel. « *Comme la Mère de Jésus a surtout participé par sa compassion, ... ainsi, les Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X ... s'associeront à la présence de Marie corédemptrice.* » L'heure d'adoration est au cœur de la vocation d'une Sœur de la Fraternité, le prolongement de la Messe du matin. Les autres formes d'aide à apporter aux prêtres sont variées – et même très variées ! Cependant, elles ne prennent point le pas sur cette aide primordiale. Il ne s'agit pas là d'un privilège dont jouiraient la Maison-Mère et les noviciats, mais d'une partie intégrante du quotidien de chaque sœur. Si nombreuse que soit la rentrée de séminaristes, si élevé le nombre d'élèves dans une école, de retraitants venus suivre les exercices spirituels, de jeunes filles participant à un camp, l'heure d'adoration a sa place dans la journée. Là, l'horizon des intentions y est vaste ; Monseigneur Lefebvre lui a donné toute l'Église comme champ d'apostolat : « *Elles participeront ainsi plus intimement à la Passion de Notre-Seigneur, réparant les outrages faits à son divin sacrement, priant pour les prêtres, les évêques, le Pape, pour toutes les personnes consacrées à Dieu.* » (Constitutions) Aussi, en toute maison de la Fraternité où se trouvent les Sœurs, les prêtres peuvent compter sur le soutien plus particulier de leurs prières pour leur ministère auprès des âmes.

Ces maisons, depuis 50 ans qu'existe la congrégation, ont atteint le nombre de 30. Après l'apostolat de la prière, le service qu'y rendent partout les Sœurs est celui de l'enseignement du catéchisme : à l'école ou au catéchisme paroissial pour les enfants à proximité ; par correspondance pour des centaines d'enfants plus éloignés (plus de 1500 à ce jour) ainsi que pour des adultes désireux



de découvrir ou d'approfondir leur foi. Cette œuvre du catéchisme par correspondance était particulièrement chère à Monseigneur dont l'esprit missionnaire y voyait un moyen d'atteindre le plus d'âmes possible. La première « rentrée scolaire » eut lieu en France voici 40 ans, en septembre 1984. Par la suite, les Sœurs d'Allemagne et des États-Unis en ont fait la traduction dans leurs langues respectives. Outre les familles qui correspondent, de nombreuses écoles primaires ont choisi de bénéficier des leçons qui y sont proposées et des cahiers de devoirs qui les accompagnent.

De façon similaire, l'œuvre de la Croisade eucharistique jalonne la vie de presque toutes nos maisons, quelqu'en soit l'apostolat principal par ailleurs. Dans le District de France, les Sœurs en assurent le secrétariat à l'Abbaye Saint-Michel depuis 1995.

Monseigneur Lefebvre, dans les débuts de la Fraternité, accueillit avec joie les premières fondations outre-mer : toute œuvre d'Église ne se doit-elle pas d'être catholique, c'est-à-dire universelle ? La congrégation des Sœurs a également essaimé à l'étranger sans tarder. Après l'établissement de petites communautés à Genève, au Pointet, à Unieux, Monseigneur envoie quelques Sœurs à Saint Mary's (États-Unis) dès 1981. L'Argentine (1986),

l'Australie (1988), le Gabon (1993), la République Dominicaine (2009) y font suite, en parallèle à des destinations moins lointaines : France, Suisse, Belgique, Allemagne, Italie.

Depuis 1977, la Maison Mère de la congrégation est établie à Saint-Michel-en-Brenne, dans le centre de la France. Le noviciat y est alors adjoint, et des jeunes filles de nationalités et langues diverses n'hésitent pas à faire les sacrifices nécessaires pour y entrer, venant parfois de très loin. Monseigneur envisage donc assez rapidement de multiplier les noviciats, comme il le fait pour les séminaires. Un noviciat de langue espagnole est ouvert en Argentine en 1986 ; pour la langue anglaise, c'est vers les États-Unis que se dirige la fondation, la même année ; et enfin en Allemagne, en 1992. Entre temps, le noviciat de langue française a pu être établi tout près de la Maison Mère, à Ruffec-le-Château.

Monseigneur désirait la présence des Sœurs dans les séminaires. De son vivant, il eut la joie de les voir s'y établir, à La Reja en Argentine, dès 1986. Plus récemment à Dillwynn (États-Unis) et à Écône, les Sœurs peuvent se dévouer de façon cachée à la formation des futurs prêtres : les services matériels qu'elles rendent, en particulier à la lingerie et en couture, forment le cadre discret mais réel où s'inscrit leur vie de prière. Les invocations



familiales : « *Seigneur, donnez-nous des prêtres...* », sont pour elles la vivante réalité du quotidien !

Bien nombreux sont ceux qui ont aperçu, lors d'une retraite de Saint Ignace au Pointet ou à Gastines, l'une au l'autre Sœur. Le silence qui enveloppe la maison pour la semaine aura gardé leur présence presque invisible – retraite oblige ! Les semaines où sont prêchés les Exercices ne représentent pourtant pas tout l'ensemble de leur apostolat ; catéchisme paroissial, ouvroir, Croisade eucharistique, activités pour les jeunes filles sont aussi bien présents.

Les Sœurs œuvrent également dans deux maisons de personnes âgées. Là, leur apostolat permet aux résidents de bénéficier sur leurs vieux jours du rayon de soleil de la vie consacrée. Activités variées, visites dans les chambres, temps de prière, aide pour recevoir les sacrements : autant de jalons qui préparent ces âmes à leur dernier voyage, et en particulier ouvrent la voie au prêtre qui, autrement, ne serait peut-être pas le bienvenu. Ces personnes, à leur dernière heure, pourront même bénéficier d'un privilège trop rare de nos jours : que les Sœurs de la communauté se relaient jour et nuit pour les veiller sur leur lit de mort.

De nombreux prieurés de la Fraternité ont charge d'une école. La présence des Sœurs permet aux prêtres de trouver l'aide si nécessaire dans cet apostolat prenant. C'est là l'œuvre principale de plus de la moitié de nos maisons, surtout dans des écoles primaires où les Sœurs peuvent assurer les responsabilités de directrice ou de titulaire. Dans le secondaire, elles complètent le travail des institutrices auprès des adolescentes : cours de catéchisme et d'arts pratiques, chorale, activités pour les pensionnaires. La vie de ces écoles s'inscrivant toujours dans celle d'un prieuré, l'aide des Sœurs ne se limite jamais au travail scolaire : entretien du prieuré, sacristie, visites aux malades, ouvroir... : nombreuses sont les œuvres que des religieuses peuvent remplir dans une paroisse.

De même que Monseigneur s'était tourné vers sa petite sœur pour la formation des jeunes religieuses de la Fraternité, de même ses prêtres peuvent faire appel aux Sœurs pour l'apostolat auprès des petites et jeunes filles. Réunions de patronage, camps d'été ou d'hiver, mini-camps, groupes mariaux, chapitres de pèlerinage, cours ménagers : selon les pays, les climats, les distances à parcourir, cet apostolat s'avère multiforme dans ses structures ! Cependant, le but en est toujours le même : préparer les femmes de demain à recevoir aujourd'hui les grâces de lumière et de force dont elles ont besoin ; les conduire à Notre-Seigneur, pour qu'elles puissent connaître sa Volonté sur elles et s'y donner de tout leur cœur.



Dans cet apostolat comme dans tous les autres, le rôle des Sœurs est de mener les âmes vers le prêtre. Prières, enseignements, conseils : toute leur action a pour but de « *compléter et faciliter l'apostolat sacerdotal,* » continuant ainsi l'œuvre corédemptrice de la Très Sainte Vierge au pied de la Croix. Comme le prêtre à l'autel rend présent le sacrifice rédempteur, la mission des Sœurs est de prolonger la compassion de Notre-Dame. Ces 50 années écoulées n'ont pas, hélas, vu le terme de la douloureuse passion que traverse l'Église. Combien donc restent d'actualité ces mots de Monseigneur : « la Vierge Marie est restée à côté de Notre-Seigneur. Il a été crucifié : elle ne l'a pas abandonné ; tout le monde a fui, la Sainte Vierge n'a pas fui, elle est restée. Et nous aussi, nous devons rester avec l'Église. On ne peut pas dire : « *Oh, tant pis, nous on s'enfuit avec les autres ; on a peur de l'opinion publique, d'être traités comme des intégristes, des traditionalistes etc.* » Nous, nous sommes avec Notre-Seigneur, nous resterons avec la véritable Église. Nous ne pouvons pas trahir l'Église. Un jour l'Église ressuscitera aussi, un jour l'Église triomphera. Nous ne pouvons pas abandonner la sainte Église. C'est le même esprit qui doit nous guider, l'esprit de la Très Sainte Vierge. Voilà votre rôle aussi, votre rôle comme religieuses, qui vous êtes justement consacrées complètement à Notre-Seigneur et à la sainte Église, car Notre-Seigneur et la sainte Église, c'est la même chose, c'est son Épouse mystique, c'est son corps mystique. Eh bien nous sommes dévoués à l'Église jusqu'au sang s'il le faut. C'est ce qui fait qu'il y a des vocations. On ne trouve plus de vocations s'il ne s'agit plus de se sacrifier, s'il ne s'agit pas de suivre Notre-Seigneur sur sa croix, de ne pas être avec la Sainte Vierge à côté de Notre-Seigneur sur la croix ; il n'y a plus d'attrait, on n'est plus attiré. Mais on est attiré par la croix de Notre-Seigneur, par le sacrifice, par l'oblation de toute sa vie avec Notre-Seigneur au Sacrifice de la Messe. Voilà la raison d'être des vocations religieuses. (Extraits d'une conférence donnée à Saint-Michel-en-Brenne, le 6 octobre 1983) □



L'évêque exorciste, saint patron des villes de Lobbes et Binche : la vie de saint Ursmer (644-713)



Patrick MARTIN, Historien

La collégiale Saint-Ursmer trône avec majesté au sommet de la ville de Lobbes, en province du Hainaut, sur les berges de la Sambre. Cette magnifique église carolingienne fut édifiée entre 819 et 823, faisant d'elle la plus ancienne église de Belgique encore debout. L'année 2023 fut l'occasion d'une grande année jubilaire, à l'occasion du 1200^e anniversaire de la construction de la collégiale de Lobbes et de l'élévation des reliques (= béatification) de saint Ursmer, qui permit de découvrir (ou redécouvrir) la figure de ce grand évangéliste que fut l'humble moine Ursmer.

Ursmer serait né, le 27 juillet 644, à Floyon, près d'Avesnes, dans le nord de la France. Sa mère reçut des indices de la sainteté future de son fils. Enceinte, elle vit apparaître, une nuit, un vieillard tenant dans ses mains un nourrisson : "Reçois cet enfant que tu nourriras. (...) Tu mettras au monde un fils qui prendra en charge une partie du royaume". Dans un autre songe, elle vit une échelle montant jusqu'au ciel et son fils la gravir jusqu'à son sommet, signe de l'ascension spirituelle d'Ursmer. Le jeune garçon reçut une solide éducation intellectuelle et religieuse ainsi qu'une bonne connaissance de l'Écriture Sainte. On ne connaît pas le lieu où notre saint fit sa formation, peut-être dans l'un des nombreux monastères fondés par le grand saint Amand, évêque de Maastricht, l'un des principaux évangélistes de nos régions, à cette époque. En tout cas, la tradition nous rapporte qu'il fut ordonné prêtre par saint Amand lui-même, vers 670. Après son ordination, le nouveau prêtre s'adonna à un intense ministère auprès des populations encore païennes de Fagne et de la Thiérache, une région naturelle regroupant les départements français de l'Aisne, des Ardennes et du Nord, ainsi que les provinces belges du Hainaut et de Namur. Son biographe, au milieu du VIII^e siècle, nous décrit Ursmer de la manière suivante : "Il était chaste dans son corps, dévoué en esprit, aimable pour tous, très beau à voir, détenteur de sagesse, de tempérance, de courage et de justice. Il était parfait par sa longanimité, généreux pour ses aumônes, plein de sollicitude, de patience, de mansuétude, d'humilité, de piété, d'une charité non feinte, et il avait une âme solide". Il semblerait également qu'Ursmer devait avoir une santé si faible qu'elle ne lui permettait pratiquement pas de s'alimenter, comme ce

fut le cas pour de nombreux mystiques tout au long de l'histoire de l'Église. Son apostolat d'exorciste a sans doute très vivement impressionné ses contemporains, à tel point que le biographe d'Ursmer y consacre deux chapitres sur les huit que comportent sa Vita. Le saint évêque guérit également sa nièce, qui vivait auprès de sainte Aldegonde dans le monastère de Maubeuge (voir PQR de Janvier 2024) et qui était atteinte d'un mal très grave à la gorge. Ursmer se rendit à son chevet, imposa plusieurs fois ses mains sur la partie malade, et assura à sa nièce qu'elle guérirait. Cependant, ne croyons pas que les saints, aussi grands soient-ils, obtenaient de grandes grâces facilement! Eux aussi devaient y mettre le prix, et c'est ainsi que le biographe de notre saint ne manque pas d'ajouter que Ursmer passa toute la nuit à "se répandre en très nombreuses prières au Seigneur, pour obtenir la guérison".

Pépin de Herstal, Maire du Palais d'Austrasie, qui était alors le maître de nos régions, remarque le jeune prêtre et décide de l'envoyer à Rome, afin qu'il y reçoive le sacre épiscopal des mains du pape saint Serge I^{er}. Ursmer devient évêque régional, cela signifie qu'il n'est pas attaché à un siège épiscopal fixe mais est envoyé évangéliser une région ou un peuple déterminé. Le saint pape confie au nouvel évêque le soin pastoral des peuples du nord de la Gaule et lui confère les pouvoirs de prêcher, d'ordonner des prêtres et des diacres, de consacrer de nouveaux lieux de culte et lui confie également une relique de saint Pierre. Vers 680, Ursmer reçoit des mains de Pépin de Herstal la charge abbatiale de l'abbaye de Lobbes, fondée quelques années plus tôt par saint Landelin. Or, cette abbaye traversait une crise profonde et se trouvait dans un état de décadence. Ursmer fut donc envoyé pour en être l'abbé et le réformateur. C'est à partir de son abbaye qu'Ursmer entreprit plusieurs tournées d'évangélisation dans le Hainaut et la Flandre, où Ursmer est encore bien vénéré.

Le 26 août 697, il consacre l'église abbatiale de Lobbes, aujourd'hui disparue, en lieu et place de l'antique oratoire fondé par saint Landelin vers 654. Vers 698, il fit construire une autre église, au sommet de la vallée de la Sambre, destinée à recevoir la sépulture des moines et qu'il plaça sous le patronage de la Vierge Marie. En 711,

Histoire: la vie de saint Ursmer (644-713)

Ursmer désigna Ermin comme successeur à l'abbatit de Lobbes et consacra les dernières années de sa vie à la prière. Le saint évêque rendit son âme à Dieu, le 19 avril 713, et fut enterré dans l'église qu'il avait fait construire en l'honneur de la Sainte Vierge. En 823, s'achevait la construction de l'église actuelle et l'abbé de Lobbes procéda solennellement à l'élévation des reliques de saint Ursmer. Le développement du culte de saint Ursmer et des autres saints dont les reliques étaient vénérées dans l'église (tels saint Ermin et saint Hydulphe) incita l'Abbé de Lobbes à fonder un chapitre de douze chanoines séculiers destinés à célébrer l'office divin dans l'église et à assurer un ministère pastoral auprès des pèlerins. Dès lors, l'église Notre-Dame devint la collégiale Saint-Ursmer.

Lobbes se trouvait aux confins de la Principauté de Liège et du Comté de Hainaut. En raison des conflits opposant deux prétendants au trône épiscopal de Liège qui avaient jeté la discorde entre ces deux Etats, les chanoines de Lobbes, sur la proposition du Comte de Hainaut, prirent la décision de translater leur chapitre ainsi que les précieuses reliques de leur collégiale, à Binche. Le Comte leur désigna l'église Sainte-Marie qui devint, dès lors, la collégiale Saint-Ursmer de Binche. On aurait pu croire que les reliques des saints de

Lobbes, dont celle de notre cher saint Ursmer, seraient bien protégées derrière les remparts de Binche. Hélas, en 1794, devant la menace des révolutionnaires et bien que les chanoines eussent fait transporter les reliques à Mons, celles-ci furent découvertes et, le 18 octobre de la même année, elles furent brûlées sur la place publique. Seules quelques parcelles des reliques de saint Ursmer, qui avaient été mises de côté par de pieuses personnes, échappèrent au sacrilège, et furent restituées, en 1817, aux autorités ecclésiastiques. Les deux bustes reliquaires de Lobbes et de Binche échappèrent également à la funeste Révolution et peuvent encore être admirés dans leurs églises respectives. La ville de Binche continue d'honorer son saint patron, chaque année, au mois d'avril, par une grande procession tout le long des remparts de la ville. D'autres reliques, qui avaient été prélevées dans les siècles précédents, furent confiées à d'autres églises dédiées à saint Ursmer. C'est ainsi que, malgré la destruction des révolutionnaires, nous conservons encore çà et là des restes du corps glorieux du saint apôtre de la Thiérache.

Que saint Ursmer suscite en notre pays de nombreuses vocations de prêtres et de moines, dignes de continuer son œuvre évangélisatrice dans nos régions ! □





Le bienheureux Charles le Bon, comte de Flandre (1084-1127), un modèle de prince chrétien



Patrick Martin, Historien

Charles naquit vers 1084 à Odense, au Danemark. Il est le fils du roi Canut IV, qui fut martyrisé alors que Charles n'était âgé que de deux ans, et que l'Eglise honore comme un saint (sa fête est célébrée le 19 janvier). Sa mère, nommée Adèle, était la fille du comte de Flandre Robert le Frison. Après l'assassinat de son époux, la jeune veuve décida de retourner à la cour de son père avec son fils Charles. Celui-ci participa à la première croisade (1096-1099) où il s'illustra par son

courage et sa vaillance. Revenu dans nos régions, il succéda à son cousin Baudouin sur le trône du comté de Flandre, en 1119, à l'âge de 36 ans. N'étant pas le fils de son prédécesseur, son droit de régner sur le comté fut contesté. Pourtant, son règne fut une époque de paix et de prospérité pour la Flandre, à tel point que le chroniqueur et moine bénédictin Hériman de Tournai (1095-1147) dira que le comté de Flandre connut "la discipline et le calme d'un monastère". Le saint comte



Histoire : Le bienheureux Charles le Bon, comte de Flandre (1084-1127)

se fait doux et compatissant avec les humbles, terrible et exigeant avec les puissants.

Comme saint Louis, qui devait naître presque un siècle après son trépas, la réputation de bonté et de sagesse de Charles était telle qu'elle se répandit jusqu'en Orient. Ainsi, lorsque Baudouin II de Jérusalem est fait prisonnier, en 1123, on envoya une ambassade auprès de Charles afin qu'il daigne accepter la couronne du royaume latin de Jérusalem mais celui-ci la refusa. A maintes reprises, le bienheureux se place en arbitre au milieu des querelles qui ne cessent d'opposer entre eux des nobles, des marchands, des bourgeois, voire des abbayes. Les deux dernières années de son règne (1126-1127) sont marquées par une importante famine qui frappe violemment le comté de Flandre. Charles prend immédiatement des mesures pour que le prix du blé ne devienne pas excessif. Il fait nourrir cent pauvres dans chacun de ses châteaux. A Ypres, il fit distribuer près de 7800 pains en un seul jour. Il interdit également le brassage de la bière afin d'épargner les céréales nécessaires à la nourriture de son peuple. Une mesure qui aurait sans doute suscité une vague de protestation massive aujourd'hui ! Charles publia des décrets par lesquels il fit baisser les fermages de ses tenanciers ainsi que le prix du pain. Toutes ces mesures le rendirent populaire auprès des humbles et des pauvres, mais très impopulaire auprès des bourgeois et de la noblesse du comté.

Charles aimait la prière et, par-dessus tout, la prière de l'Eglise, la sainte Liturgie, qui n'est autre que la continuation de la prière que Jésus-Christ offrait à son Père sur la terre. Le bienheureux comte se faisait donc un devoir de prendre part quotidiennement à la célébration de l'Office divin et du Saint-Sacrifice de la Messe. Charles n'avait que l'embarras du choix car, à l'époque, notre pays était couvert de nombreuses abbayes et collégiales où les cérémonies de l'Eglise étaient célébrées quotidiennement et avec grande solennité. Sans doute que la piété du prince, comme celle de saint Louis plus tard, suscita également l'incompréhension. Ce n'est pas d'hier qu'une authentique piété, qui prend Dieu "au sérieux" est incomprise, même en temps de chrétienté ! Il n'hésitait pas non plus à reprocher leur manque de ferveur à certains ecclésiastiques. Ainsi, un jour d'Epiphanie, lorsque l'abbé de Saint-Bertin se rendit à la cour du comte afin de se plaindre des exactions d'un chevalier, celui-ci se vit reprocher par Charles de n'être pas en train de prier au milieu de ses religieux en un tel jour : "Votre fonction à vous, lui dit-il, est de prier pour moi qui me charge de défendre et de protéger les églises".

Les années passent et les rumeurs de complot fomentés par les bourgeois arrivèrent bientôt aux oreilles du comte. Mais ce dernier n'y prêta aucune attention, affirmant qu'il avait confiance en Dieu et ne craignait que Lui. Le mercredi 2 mars 1127, Charles se rendit à l'église Saint-Donatien de Bruges afin de participer aux cérémonies du mercredi des Cendres.



Sur son passage, se présentèrent des pauvres auxquels il donna des vêtements et souliers neufs. Entré dans l'église, le comte se rendit à sa stalle, située près de l'autel de Notre-Dame, se prosterna la face contre terre, puis ouvrit son Livre d'Heures et commença à réciter des psaumes. Une dame âgée vint alors près du Comte et lui sollicita l'aumône, Charles interrompit sa prière et accéda au désir de la dame. Au moment où il lui tendait son offrande, un soldat lui trancha le bras d'un coup de hache, puis lui fendit le crâne. Ainsi, mourut le bienheureux comte de Flandre, dans un ultime geste de charité, envers Dieu et envers le prochain.

La nouvelle du décès du bien-aimé prince se répandit dans le pays, suscitant une vague d'émotions parmi l'ensemble du peuple des Flandres. Le corps de Charles fut porté dans le chœur de l'église Saint-Donatien. Pendant qu'il était exposé, un enfant de Bruges, oblat du monastère Saint-André depuis son plus jeune âge, boiteux de naissance et auquel Charles avait bien des fois fait l'aumône, se rendit près du corps de son bienfaiteur. Au moment où il se prosternait près du corps du bienheureux martyr, ses jambes s'affermirent, il jeta ses béquilles et quitta l'église sans aucun appui. La mémoire de Charles demeura vivante dans les Flandres, au point que la piété chrétienne lui décerna le titre de bienheureux, titre qui ne fut jamais remis en cause par les autorités de l'Eglise. Devant la permanence du culte rendu à Charles, le pape Léon XIII décida de le ratifier et de le confirmer définitivement par un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, daté du 9 février 1882. Sa fête fut fixée au 2 mars et fut étendue à tous les diocèses belges. Ses reliques sont encore conservées dans la cathédrale de Bruges.

"Dieu tout-puissant et miséricordieux, qui avez voulu glorifier par un éclatant martyr le bienheureux prince Charles, tout brûlant de zèle pour la défense de la justice, donnez-nous, à son exemple et avec son appui, d'accomplir tout ce qui est juste, de façon à obtenir la vie éternelle. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ." (Oraison du Propre de Belgique) □

Vie du prieuré

Chronique

3 mars

Après la grand-messe, une quarantaine d'hommes se rassemblent aux pieds de la statue de saint Joseph. Ces pèlerins marchent en chantant en direction du sanctuaire de Notre-Dame d'Alseberg en passant par l'abbaye de la Cambre. Ce pèlerinage de 15 kilomètres est l'occasion de prier pour leurs intentions particulières, leurs familles, leur pays. Sans oublier les bienfaits des conversations entre hommes, le partage des soucis communs !



Vie de prieré



10 mars

Mars est traditionnellement consacré à saint Joseph. En notre église de Bruxelles, ce mois est donc particulier en dévotion, et une procession est organisée en l'honneur de Saint Joseph. Après la messe solennelle, le convoi se met en branle. Une fanfare assez importante ouvre la marche, suivie par la croisade francophone, puis celle néerlandophone. Viennent ensuite les sœurs et le clergé, suivis de l'imposante statue de saint Joseph, entourée de magnifiques oriflammes. Les fidèles sont venus en nombre à cette cérémonie, si bien que les services de surveillance vidéo de la ville voulurent un moment faire arrêter la procession : elle perturbait trop longtemps le trafic. Malgré cela, la procession s'est achevée sans soucis, et sans pluie, grâce à saint Joseph !





19 mars

Monsieur l'abbé Beaudot, économiste général de la Fraternité Saint-Pie-X, nous fait l'honneur de sa présence pendant quelques jours. Il célèbre la messe solennelle de saint Joseph, messe rehaussée par la voix des enfants de notre école Notre-Dame de la Sainte-Espérance.

20 mars

Les 17 statues de la façade de l'église Saint-Joseph partent enfin en restauration !



Vie de prieuré



22 mars

Fête de Notre Dame de Compassion, patronne des sœurs de la Fraternité. Une messe est chantée à 18h à l'église Saint-Joseph. A l'improviste, une partie des enfants de l'école est présente pour exécuter un remarquable Stabat Mater, et le bel Ave Maria de Gounod. Belle manière de remercier nos chères religieuses pour leurs services discrets mais efficaces !

Du 25 au 30 mars

Semaine Sainte. Les offices se succèdent dans nos chapelles, et particulièrement à Bruxelles : nous avons la chance de pouvoir y célébrer les cérémonies de manière solennelle, grâce à la présence de monsieur l'abbé Martellière.



Dates à retenir

5-7.04

Camp de la croisade

18.04

Suite des conférences de m. l'abbé de l'Estourbeillon sur le concile Vatican II

12.05

Premières communions à l'église Saint Joseph,
et à la chapelle Saint-Hubert de Lameschmillen (Luxembourg)

18-20.05

Pèlerinage de Pentecôte de chartres à Paris

30.05

A 18h, messe et procession de la Fête-Dieu

13-27.06

Camp de la Croisade Eucharistique

30.06

Kermesse de l'église Saint-Joseph, et fête de l'école

Ecole Primaire Notre-Dame de la Sainte-Espérance



Fondée il y a une trentaine d'années, l'école Notre-Dame de la Sainte-Espérance offre une éducation véritablement catholique aux enfants de la 2e Maternelle à la 6e Primaire.



L'école est dirigée par un prêtre, assisté par les Sœurs de la Fraternité Saint Pie X, et deux enseignantes laïques, garantissant ainsi un véritable enseignement catholique.

Etablie sous le régime de l'enseignement à domicile, elle ne dispose d'aucun subside de l'état.



Soutenez-nous !

Grâce à votre aide, nous pourrons :

- Refaire entièrement la salle de maternelle (sol, nouvel enduit, plafond, électricité)
- Acheter 10 nouvelles tables adaptées aux maternelles : (110€ pièce)
- Refaire le sol de la classe de 1e et 2e primaire
- Restaurer les couloirs d'accès aux classes du 1e étage

Un grand merci pour votre aide !

Coordonnées Bancaires :
EC.N-DAME SAINTE ESPERANCE
BE06 2100 0436 2022
GEBABEBB

Ecole Notre-Dame de la Sainte-Espérance
Rue de la Concorde 37 - 1050 Bruxelles
+32 (2) 550 00 20 - bruxelles.ecole@fsspx.be



La revue « Pour qu'il règne » a besoin de votre aide !

Les coûts de notre parution mensuelle sont élevés. Pour nous aider, vous pouvez vous abonner à l'année (10 numéros), mais aussi, vous pouvez contribuer à diffuser la revue en la faisant connaître à votre entourage !
Merci pour votre soutien !

Abonnement normal : 50€

Abonnement de soutien : 75€ ou plus !

- Pour vous abonner :
 - ❖ Par courrier : Revue « Pour qu'il règne », rue de la Concorde, 37, B-1050 Bruxelles
 - ❖ Par courriel : info@fsspx.be
- Pour le règlement :
 - ❖ En espèce dans les troncs de la chapelle de la FSSPX que vous fréquentez
 - ❖ Par virement : Avec la communication « Pour qu'il règne » sur le compte :

ASBL Fraternité Saint-Pie X :
IBAN : **BE20 0016 9750 5656** - BIC : **GEBABEB**

APEC (Association de Promotion des Ecoles Catholiques)

- Vous êtes conscients de la nécessité de la formation catholique de nos enfants
- Vous constatez la décadence de l'enseignement officiel
- Vous voulez que la société de demain soit plus catholique

Aidez-nous !

Les écoles catholiques coûtent cher, surtout pour les grandes familles.

Par votre soutien, nous pourrions fournir des bourses d'études aux enfants nécessiteux, afin de les scolariser dans des écoles vraiment Catholiques.

Merci pour votre aide !

Renseignements : bruxelles.apec@fsspx.be

APEC ASBL
BNP PARIBAS FORTIS
IBAN : **BE86 2100 0476 2550**
BIC : **GEBABEBB**




CONFÉRENCES

LA RESPONSABILITÉ OBJECTIVE DU CONCILE VATICAN II DANS LA CRISE ACTUELLE DE L'ÉGLISE

Par l'abbé Jean
de l'Estourbeillon,
FSSPX



- ▶ **1ère conférence : Jeudi 19 octobre 2023**
Les textes du Concile Vatican II toujours remis en question après 58 ans...
Présentation générale des documents conciliaires selon leur imputabilité dans la débâcle théologique contemporaine.
- ▶ **2ème conférence : Jeudi 23 novembre 2023**
Comment un faux principe deux fois condamné par l'Église a-t-il pu devenir la charte de la doctrine sociale de Vatican II ?
L'insidieuse erreur de la Déclaration *Dignitatis Humanae* sur la fausse liberté religieuse terreau de l'indifférentisme généralisé aujourd'hui.
- ▶ **3ème conférence : Jeudi 25 janvier 2024**
Synode et collégialité font-ils évoluer l'Église dans le bien ?
La Constitution *Lumen Gentium* à l'origine de l'équivoque de la collégialité épiscopale au détriment de l'autorité du pape.
- ▶ **4ème conférence : Jeudi 18 avril 2024**
Un dialogue de sourds dans une communion plus ou moins parfaite avec le Christ
Les graves ambiguïtés du Décret *Unitatis Redintegratio* et de la Déclaration *Nostra aetate* sur le faux œcuménisme qui ont mené tant de fidèles au syncrétisme religieux généralisé de ce début de siècle.
- ▶ **5ème conférence : Jeudi 23 mai 2024**
Le Novus Ordo Missae face au Saint Sacrifice de la messe
Les discordances de la Constitution *Sacro sanctum concilium* qui ont justifiées la réforme liturgique désastreuse du nouveau rite de la messe et des sacrements.

 **LIEU :**
ÉGLISE SAINT-JOSEPH
SQUARE FRÈRE-ORBAN
BRUXELLES



www.fsspx.be

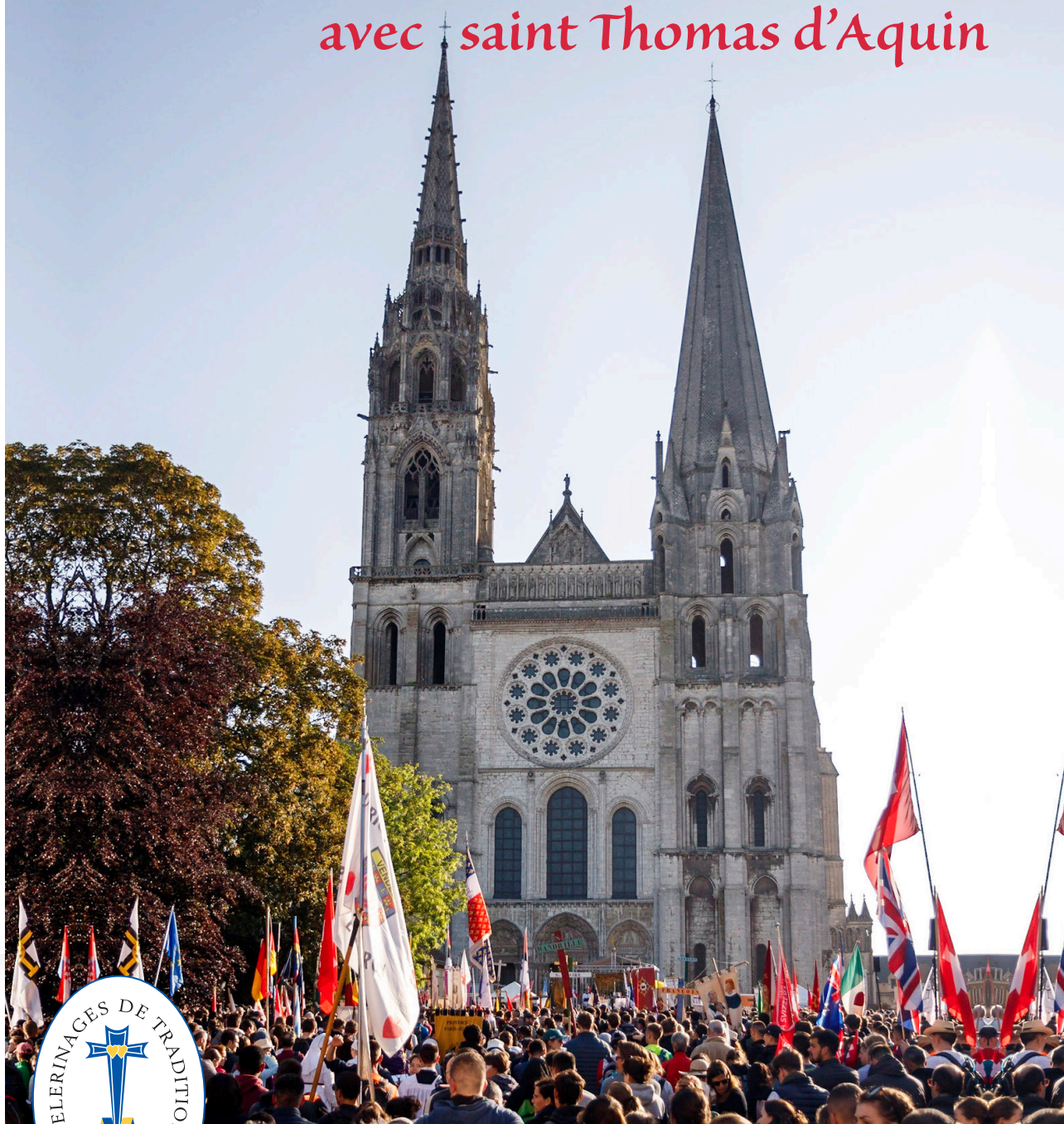


[@eglisesaintjoseph.bxl](https://www.instagram.com/eglisesaintjoseph.bxl)

PÈLERINAGE DE PENTECÔTE

DE CHARTRES À PARIS

Chercher Dieu
avec saint Thomas d'Aquin



Pèlerinages de Tradition
01 55 43 15 60
www.pelerinagesdetradition.com

18 - 19 - 20 MAI

FSSPX - District du Benelux

1. Anvers Prieuré du T.-S. Sacrement

Hemelstraat, 21 - 2018 Antwerpen
GSM : +32 (0)3 229 01 80
e-mail : hemelstraat.info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Messe lue 07h30
Grand-messe 10h00

En semaine

Lun, Mar, Jeu, Ven 18h30
Mercredi 07h30
Samedi 10h00

Adoration

Lun, Mar, Jeu, Ven 17h00-18h30

2. Gand Chapelle Saint-Amand

Kortrijksesteenweg, 139 - 9000 Gand
GSM : +32 (0)3 229 01 80
e-mail : hemelstraat.info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h00

3. Prieuré du Christ-Roi

Rue de la Concorde, 37 - 1050 Bruxelles
GSM : +32 (0)2 550 00 20
e-mail : info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Pas de messe

En semaine

Messe lue 07h15
Mardi-Jeudi (en période scolaire) 08h25

4. Bruxelles Église Saint-Joseph

Square Frère-Orban, 3 - 1040 Bruxelles
GSM : +32 (0)2 550 00 20
e-mail : info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Messe lue 08h00
Grand-messe 10h00
Messe lue 18h00
Vêpres et Salut du St. Sacrement 17h00

En semaine

Messe lue 18h00
Permanence d' un prêtre à partir de 16h30
Adoration mardi et vendredi de 18h45 à 20h00

5. Namur Chapelle Saint-Aubain

Rue Delvaux, 8 - 5000 Namur
GSM : +32 (0)2 550 00 20
e-mail : info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Confessions 08h30
Messe lue 09h00
Grand-messe 10h30

En semaine

Samedi (confessions) 09h30
Samedi 10h00

6. Carmel du Sacré-Cœur

Rue des Wagnons 16 - 7380 Quiévrain
GSM : +32 (0)65 45 81 65
e-mail : info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Messe lue 08h00
Grand-messe 10h00

En semaine

Messe lue 08h00

7. Liège Eglise du Sacré-Cœur

Holhweg, 5 Steffeshausen, - 4790 Burg-Reuland
GSM : +32 (0)498 176112
e-mail : vog.pius5.asbl@hotmail.com

Dimanches et fêtes

Grand-messe 09h00

8. Gerwen Prieuré Saint-Clément

Heuvel, 23 - 5674 RR Nuenen Gerwen
GSM : +31 (0)40 283 45 05
e-mail : c.debeer@fsspx.email

Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h30
et Salut du Saint Sacrement 10h00

En semaine

Lun, Mar, Jeu 18h30
Mer, Ven 07h15
Samedi 08h30

9. Leiden Chapelle N.-D. du Rosaire

Sumatrastraat, 197 - 2315 Leiden
GSM : +31 (0)40 283 45 05
e-mail : c.debeer@fsspx.email

Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h30
Messe lue 8h00

En semaine

Vendredi 19h00
Samedi 09h00

10. Utrecht Eglise Saint-Willibrord

Minrebroederstraat, 21 - 3512 GS Utrecht
GSM : +31 (0)40 283 45 05
e-mail : c.debeer@fsspx.email

Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h30

En semaine

Vendredi 19h00
Samedi 11h00

11. Kerkrade Eglise Sainte-Marie-des-Anges (en allemand)

Pannesheiderstraat, 71 - 6462 EB Kerkrade
GSM : +49 (0)1 577 026 1181
e-mail : pater.joh.gruen@gmx.net

Dimanches et fêtes

Messe lue 8h30
Grand-messe 9h30

12. Luxembourg Chapelle Saint-Hubert

Lameschmillen - 3316 Bergem
GSM : +352 (0) 6 21 37 84 14
Tél. : +32 2 550 00 20
e-mail : p.hennequin@fsspx.email

Dimanches et fêtes

Messe lue 08h30
Grand-messe 10h00

En semaine

Messe régulièrement le samedi 18h30



Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



F S S P X

La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X (FSSPX) est une société de vie apostolique de l'Église Catholique Romaine dont le chef légitime est le Pape François.

Fondée par Mgr Lefebvre en Suisse en 1970, et approuvée par l'évêque de Fribourg, la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X est internationale avec plus de 700 prêtres vivant dans des communautés réparties dans le monde entier. Douze de ses prêtres œuvrent au Benelux.

Pour-Qu'Il-Règne, revue francophone du district du Benelux, veut contribuer à restaurer toute chose dans le Christ-Jésus, en aidant le lecteur à approfondir la vie spirituelle, nourrir la réflexion et approfondir la connaissance de l'histoire de la Chrétienté.